



N° 0951

-23/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/SP

Cotonou, le 11 SEPT 2023

APPEL A CANDIDATURES

I. CONTEXTE

Le gouvernement du Bénin, dans le souci d'atteindre les objectifs de Développement durable, a prévu dans son programme d'actions des interventions pour assurer à la population une couverture sanitaire universelle. Il s'agit de mettre en place des services essentiels de santé de qualité et de réduire la vulnérabilité de la population en vue de faciliter l'accès et l'utilisation des services.

Le Ministre de la Santé porte à la connaissance du public que, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de renforcement des services de santé en ressources humaines qualifiées, il est prévu le recrutement de jeunes professionnels de santé sur le financement du projet « *combler les écarts* » de la Banque Islamique de Développement. L'un des objectifs de ce projet est d'assurer la pré-insertion, sur le marché de l'emploi, des jeunes professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, aides-soignants, etc.). Celle-ci se fera à travers un contrat de stage de terrain de deux (2) ans **non renouvelable** avec un aménagement de plan de sortie du stagiaire en vue de favoriser son insertion professionnelle ou la poursuite de sa formation de spécialisation à la fin du contrat.

Les candidats intéressés doivent remplir les conditions définies ci-dessous.

II. CONDITIONS GENERALES

- être de nationalité béninoise ;
- justifier d'une expérience professionnelle ;
- avoir une très bonne capacité d'adaptabilité et être capable de travailler en équipe ;
- être accueillant, dynamique, de bonne moralité, loyal et intègre ;
- être libre de tout engagement et immédiatement disponible ;
- une bonne maîtrise de la langue française aussi bien à l'oral qu'à l'écrit est exigée ;
- disposer de bonnes qualités rédactionnelles et de communication orale ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

V. CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCES AUX POSTES

Les conditions particulières d'accès aux différents postes sont récapitulées dans le tableau ci-joint.

VI. CONDITIONS D'EMPLOI

- postes basés dans les hôpitaux et centres de santé des communes du pays.
- contrat à durée déterminée de 2 ans non renouvelable.

VII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir des dossiers comportant les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Ministre de la Santé ;

- une copie d'acte de naissance sécurisée ou tout acte tenant lieu ;
- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae détaillé précisant les expériences acquises ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- une déclaration sur l'honneur certifiant la disponibilité immédiate du candidat ;
- un certificat de visite et de contre visite médicale.

VIII. DELAI ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidatures au titre du présent avis de recrutement seront soumises uniquement sur la plateforme du ministère de la santé par le lien "**emploisante.gouv.bj**".

Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés en ligne pendant la période de deux semaines allant du **11 au 25 septembre 2023** à minuit, date de fermeture du site pour le dépôt.

Durant la période de soumission des dossiers, les candidats peuvent modifier leurs dossiers déjà postés.

IX. MODE DE SELECTION

La sélection se fera en deux étapes qui sont :

- la présélection des candidats sur étude des dossiers déposés ;
- une épreuve écrite dont le résultat sera exploité par ordre de mérite pour le choix des postes et le choix des filières de spécialisation.

Seuls les candidats dont les dossiers ont été présélectionnés à l'issue de la première étape seront contactés par les canaux digitaux pour prendre part à l'épreuve écrite.

Notez Bien

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à porter leur préoccupation dans le menu "**contact**" de la plateforme **emploisante.bj**.

Les diplômes de tous les candidats admis seront soumis à une vérification d'authenticité.

Les candidats déclarés admis seront soumis à une visite médicale initiale systématique conformément à la législation en vigueur.


Benjamin I. B. HOUNKRAÏN
Ministre de la Santé



CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS AUX POSTES

N°	Postes	Nombre de place	Profils requis	Principales attributions
1.	Médecins généralistes	200	<ul style="list-style-type: none">- Être titulaire d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine ;- Avoir obtenu son diplôme entre 2020 et 2023 ;- Avoir une bonne capacité d'analyse, de sens critique et de travail en équipe ;- Disposer d'une bonne capacité de planification et d'organisation.	<ul style="list-style-type: none">- Assurer l'interrogatoire du patient ;- examiner le patient (palpation, prise de tension, autres explorations fonctionnelles) ;- prescrire les analyses complémentaires en cas de besoin (analyses sanguines, radio, scanner...);- analyser, interpréter les résultats d'examen et établir le diagnostic ;- informer le patient et sa famille sur la maladie, ses traitements, les bénéfices attendus, les risques...;- réaliser les activités de santé (vaccinations et dépistages recommandés, conseils pour la réduction des risques de développement de la maladie...);- prescrire les médicaments et les traitements adaptés au moyen d'une ordonnance ;- réaliser les actes médicaux et chirurgicaux (soins d'urgence, interventions chirurgicales, actes d'anesthésie et de surveillance du patient, ...) entrant dans le cadre du programme de délégation de compétence ;- contrôler l'efficacité des traitements et les ajuster éventuellement ;- faire la surveillance de l'évolution de la maladie ;- orienter le patient vers un médecin spécialiste en cas de besoin ;- coordonner les soins avec les autres professionnels de santé (médecins spécialistes, kinésithérapeutes, infirmières...) et les services hospitaliers ;- participer aux activités préventives au niveau de l'aire sanitaire ;- participer à la mise en œuvre des programmes de santé dans la commune ;- participer à la surveillance épidémiologique et les ripostes au niveau de la commune ;

N°	Postes	Nombre de place	Profils requis	Principales attributions
				<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge médicalement les cas de malnutrition aigüe sévère et suivre le développement psychomoteur chez les enfants qui viennent en consultation ; - participer à la formation continue du personnel (besoin, planification, organisation, suivi, rapport) ; - superviser la mise en œuvre de l'assurance qualité dans les formations sanitaires.
2.	Infirmiers diplômés d'Etat	100	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'une licence professionnelle en sciences infirmières et obstétricales, option Sciences infirmières ; - Avoir obtenu son diplôme entre 2020 et 2023 ; - Avoir une bonne capacité d'analyse, de sens critique et de travail en équipe ; - Disposer d'une bonne capacité de planification et d'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et installer les patients ; - contrôler les constantes biologiques (température poids, taille) et corriger en cas d'anomalie ; - faire l'examen systématique du patient poser le diagnostic et l'inscrire dans le carnet de soin ; - effectuer les soins infirmiers ; - faire le suivi des patients et fixer les rendez-vous pour les contrôles ; - administrer les soins prescrits par le médecin ; - organiser la logistique de la vaccination (vaccins, seringues, chaîne de froid, boîte de sécurité cartes infantiles....) ; - faire les vaccinations courantes des enfants et des femmes en âge de procréer ; - faire les vaccinations des cibles retenues lors des campagnes de masse en cas d'épidémie ; - participer aux campagnes de rattrapage ; - remplir les registres de vaccination ; - prendre les mensurations des enfants pour dépister les cas de malnutrition aigüe sévère, avec ou sans complications ; - référer tous les cas graves ;

N°	Postes	Nombre de place	Profils requis	Principales attributions
				<ul style="list-style-type: none"> - participer aux activités d'IIEC/CCC par rapport aux thèmes retenus par la Direction départementale de la Santé (HTA, Diabète, hépatites...) ou à l'initiative du personnel de santé ; - participer aux activités de distribution et de sensibilisation sur l'utilisation des Moustiquaires imprégnées d'Insecticides à Longue Durée d'action ; - sensibiliser les patients et accompagnants sur les médicaments prescrits, l'hygiène de vie et la prévention des maladies ; - prodiguer des conseils appropriés aux patients ; - établir le plan de soins aux patients ; - préparer le rapport de garde ; - remplir les documents, les rapports statistiques.
3.	Sages-femmes d'Etat	100	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'une licence professionnelle en sciences infirmières et obstétricales, option Sciences obstétricales ; - Avoir obtenu son diplôme entre 2020 et 2023 ; - Avoir une bonne capacité d'analyse, de sens critique et de travail en équipe ; - Disposer d'une bonne capacité de planification et d'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les activités de santé maternelle et infantile, de planification familiale, de nutrition (consultations prénatales recentrées, accouchements, détection des grossesses à risques, consultations post-natales, soins après avortement, soins spécifiques aux nouveau-nés, planification familiale nutrition et communication pour le changement continu de comportement) ; - prendre en charge des maladies sur grossesse conformément aux protocoles en vigueur ; - référer les cas graves ; - participer à l'organisation du service de la maternité (permanences, gestion des astreintes, entretiens de l'espace de travail, entretiens du matériel de travail) ; - administrer au besoin le service de la maternité et rendre compte (gestion des données) ; - réaliser les activités de la prévention de la transmission mère enfant du VIH ; - faciliter le suivi du couple mère enfant dans le contexte de la prévention de la transmission mère enfant ;

N°	Postes	Nombre de place	Profils requis	Principales attributions
				<ul style="list-style-type: none"> - réaliser toute autre activité de prévention menée dans la formation sanitaire : consultations post-natales, planning familial, information éducation et communication ; - participer à la supervision des relais communautaires ; - organiser des visites à domicile ; - administrer les soins curatifs aux femmes enceintes, aux nouveau-nés et aux accouchées dans les limites de ses compétences ; - élaboration des rapports mensuels.
4.	Aides-soignantes et aides-soignants	150	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du diplôme de Brevet d'Etude du Premier Cycle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer la chambre du patient ; <ul style="list-style-type: none"> - informer préalablement le patient quelques minutes avant le passage ; - sensibiliser les gardes malades à déplacer les objets qui ne doivent rester au sol ; - s'assurer que les espaces à nettoyer sont dégagés. ▪ préparer le matériel de travail ; <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer le chariot dédié au bio nettoyage ; - vérifier la disponibilité du matériel nécessaire et des intrants ; - ranger le matériel sur le chariot ; ▪ effectuer le bionettoyage de la salle : <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer les surfaces horizontales telles que les tables de chevet, étagères et autres meubles ; - nettoyer et désinfecter les surfaces verticales comme les murs, le plafond, les interrupteurs, les poignées et accessoires de porte et les fenêtres ; - nettoyer tous objets manipulés par le patient et les autres usagers dans son environnement ;

N°	Postes	Nombre de place	Profils requis	Principales attributions
				<p style="text-align: center;">Principales attributions</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer le lit, les sièges, le matelas, la paillasse ou tous les autres supports ; - désinfecter le sol (balayage humide sols et lavage des sols) ; - nettoyer la poubelle et son support ; - effectuer le bionettoyage des sanitaires (salle d'eau) ; - effectuer l'entretien des lampes, miroirs, tablettes, distributeurs robinetterie, lavabos robinetterie, des éléments de douche, des WC, du sol ; - procéder à l'élimination des déchets ; - entretenir et ranger le matériel de travail ; - assurer le transfert des déchets biomédicaux du service vers l'entrepôt.